Montréal

Arrondissement de : L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

FICHE-BÂTIMENT / DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
BÂTIMENT EXEMPTÉ À LA LOI B-1.1

Demande de travaux

Construction neuve ☐
Transformation ☐

Demande numéro : _____
date : _____

Localisation des travaux (adresse) *N° de quartier d'inspection*

_____ _____

Description des travaux

_____

_____

Usages

Existant : _____ Projeté : _____

Type d'intervention ***(un projet peut comporter plus d'un type)***

Construction neuve	oui ☐	non ☐
Agrandissement en hauteur de bâtiment	oui ☐	non ☐
Agrandissement en aire de bâtiment	oui ☐	non ☐
Transformation (réaménagement)	Mineure ☐	Majeure ☐
Changement d'usage	oui ☐	non ☐
Augmentation du nombre de personnes	oui ☐	non ☐
Création ou modification d'une mezzanine ou aire communicante	oui ☐	non ☐
Modification des façades	oui ☐	non ☐

PARTIE A - FICHE BÂTIMENT

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT APRÈS L'INTERVENTION *(Inscrivez les informations pertinentes dans le cas où l'intervention a une incidence sur les éléments décrits ci-dessous)*

Caractéristiques générales

Hauteur de bâtiment : _____ étage (s)
Aire de bâtiment : _____ m²
Partie du Code utilisée : 3 ☐ 9 ☐

Bâtiment de grande hauteur : oui ☐ non ☐
Parcours sans obstacle : oui ☐ non ☐
Nombre de rue (s) : _____

Sécurité Incendie

Étage	Utilisation	Usage principal	Partie 9 ou 3.2.2 applicable	Gicleurs exigés o/n	Nombre de personnes	Largeur d'issue ou de sortie exigée	Nombre de W.C.

Type de construction du bâtiment

Combustible ☐ Incombustible ☐ Combustible reconnu incombustible ☐

Protection incendie du bâtiment

	Avant l'intervention		Après l'intervention		Exigé	
Système d'alarme incendie :	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐
Système de gicleurs :	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐
Réseau de canalisation incendie :	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐

Si autres systèmes, préciser : _____

Moyen d'évacuation

Nombre d'issues exigé _____ Largeur d'issue _____ m Distance entre les issues _____ m

Séparation spatiale (Façades de rayonnement)

Premier étage	Distance limitative	Surface façade	% de baie non protégée (ouverture)		Résistance au feu	Type de construction	Revêtement
	(m)	(m²)	Autorisé	Proposé	(minutes)	Combustible ou incombustible	
Nord							
Sud							
Ouest							
Est							

Autre étage (préciser) :	Distance limitative	Surface façade	% de baie non protégée (ouverture)		Résistance au feu	Type de construction	Revêtement
	(m)	(m²)	Autorisé	Proposé	(minutes)	Combustible ou incombustible	
Nord							
Sud							
Ouest							
Est							

Caractéristiques par rapport à certaines exigences particulières du Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments de la Ville *(les numéros d'article identifiés entre parenthèses réfèrent au Règlement 11-018)*,

Mur coupe-feu (art. 6) : Béton☐ Maçonnerie☐ Épaisseur :_____mm Résistance au feu : 2h☐ 4h☐

Mur construit à la ligne de propriété (art. 7): Béton☐ Maçonnerie☐ Épaisseur :_____mm Résistance au feu : 1h☐ 2h☐

Éclairage naturel des pièces d'un logement ou d'une chambre d'une maison de chambres (art. 14) :

	Surface vitrée minimale par rapport à la surface de plancher desservie :
Salon, salle à manger, salle de séjour, espace de sommeil combiné avec un autre espace :	10 % ☐
Chambres et autres pièces aménagées non mentionnées ci-dessus :	5 % ☐
Chambre d'une maison de chambres :	8 % ☐

Éclairage en second-jour : oui ☐ non ☐

Autres particularités

	Avant l'intervention		Après l'intervention		Exigé	
Accès au service d'incendie (art. 11) :	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐
Déverrouillage & intercommunication dans les Habitations (art. 15) :	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐	oui ☐	non ☐

Demande de mesures différentes ou solutions de rechange (art. 13) : Oui ☐ Non ☐

Remarques

CONCEPTEUR (S), si différent du propriétaire

Nom et titre | Surveillance des travaux : Oui ☐ Non ☐

Adresse | Téléphone | Autre numéro

Nom et titre | Surveillance des travaux : Oui ☐ Non ☐

Adresse | Téléphone | Autre numéro

Nom et titre | Surveillance des travaux : Oui ☐ Non ☐

Adresse | Téléphone | Autre numéro

Signature *(Dans le cas où les plans et devis doivent être préparés par un architecte conformément à la Loi sur les architectes (L.R.Q., chapitre A-21), la présente partie A – Fiche bâtiment doit être complétée et signée par l'architecte)*
Le soussigné reconnait que les renseignements contenus dans la fiche-bâtiment sont complets et exacts.

Architecte : _____ Date : _____

PARTIE B - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les soussignés déclarent que :
- les documents déposés au soutien de la présente demande de permis sont conformes au Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018), et
- dans la limite de leur mandat respectif, les travaux de construction faisant l'objet de la présente demande de permis seront exécutés conformément au Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018)

Signature(s)

Concepteur : _____ Date : _____

Propriétaire : _____ Date : _____
(représentant) _____
Nom en caractères d'imprimerie

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UNE DEMANDE DE PERMIS. (rév. 29 août 2012)